



LANTOSQUE
06450

LA LETTRE DU MAIRE

Juin 2019

Madame, Monsieur, Mes Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai rencontré bon nombre d'entre vous lors de la dernière cérémonie des vœux et plus récemment à l'occasion des élections européennes du 26 mai dernier.

Comme de coutume, j'ai été heureux de partager ces instants de convivialité et de complicité avec les Lantosquois, fidèle aux valeurs qui sont les miennes depuis toujours, principalement **l'amitié, l'écoute et la proximité.**

C'est afin de préserver cette proximité, qu'il me tient particulièrement à cœur de cultiver avec chacune et chacun d'entre vous, que je vous ai rendu visite dans vos quartiers durant le dernier trimestre de l'année 2018. J'ai, à cette occasion, **écouté et noté vos doléances, compris vos préoccupations et mesuré vos besoins.**



À ce jour, bon nombre d'entre eux sont quasiment voire totalement satisfaits. À défaut, je vous invite à joindre mon secrétariat afin de faire noter vos remarques et suggestions dans le cahier des messages que je ne manque pas de consulter quotidiennement.

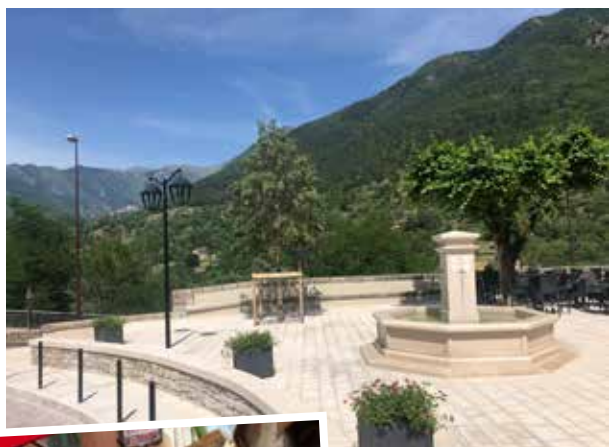
En 2018, l'amélioration de votre confort de vie a été au centre de nos priorités.

Ainsi, aujourd'hui :

➤ **vos enfants** évoluent au sein d'un **bâtiment scolaire et d'un espace périscolaire high-tech et pensés pour eux,**

➤ **nos aînés** sont accueillis dans **une structure moderne et confortable,**

➤ **vos lieux de vie** - place des Tilleuls, jardin du Rosaire, jeu de boules du Pivol - où il vous plaît de vous retrouver pour partager ces fameux moments qui font le charme de la vie en milieu rural, ont fait l'objet de **travaux de réaménagement et d'embellissement,**



➤ **vos requêtes en matière de mobilité** ont été soumises à un **long travail de réflexion** mené par la municipalité avec les responsables métropolitains et une ligne de bus supplémentaire au départ de Saint-Martin-Vésubie est d'ores et déjà programmée pour la prochaine rentrée,

➤ l'indispensable **remise à neuf des réseaux** de voirie, d'eau, d'assainissement et d'éclairage public est pratiquement **terminée,**

➤ afin de **faciliter vos démarches administratives et votre accès aux informations communales,** un site internet - **mairiedelantosque.fr** - a été créé et mis en ligne ainsi qu'un **service de connexion Wifi gratuit** desservant la traversée du village.

En 2019, la municipalité maintiendra ce cap d'une part, en poursuivant les chantiers entrepris en 2018 ; d'autre part, en démarrant de nouveaux travaux d'envergure.

Dégagée de l'importante charge financière et administrative induite par la construction du nouvel établissement scolaire, la commune fonde son programme d'investissement sur **trois grands axes** :

- la **réhabilitation du patrimoine bâti,**
- l'**amélioration des réseaux** (eau, assainissement, éclairage public),
- l'**optimisation du stationnement** au village et dans les hameaux.



La réhabilitation de notre patrimoine bâti

Enjeu primordial de la politique d'investissement menée par la municipalité en 2019, notre patrimoine bâti est, depuis quelques mois, au centre de toutes nos attentions.

Et c'est bien normal car, inscrit dans l'histoire de notre commune, il porte notre identité. Issu du savoir-faire de nos ancêtres, façonné par leurs mains habiles, il constitue une richesse qu'il nous appartiendra de transmettre à notre tour à nos enfants.

C'est pour préserver cet héritage que d'importants travaux de reconstruction sont actuellement en cours quartier Saint-André et quartier Pivol afin de faire renaître et revivre **le presbytère et la chapelle Sainte-Croix**. Je connais



l'attachement des Lantosquois à ces bâtiments séculaires et il m'était insupportable de les voir disparaître.

Aujourd'hui, la mise hors d'eau des

ouvrages est terminée et la municipalité doit réfléchir à l'affectation future de ces espaces. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà évocables notamment une maison des jeunes, un espace réservé aux séniors ou encore un bureau d'accueil touristique. Dans la même optique, très prochainement, c'est le **lavoir de Saint-André** qui retrouvera son éclat d'antan après une remise en état bien méritée.



Dans un tout autre chapitre mais néanmoins en sa qualité d'élément fondamental du patrimoine social communal, le **centre de secours**, vétuste et exigü, fera l'objet d'une extension et subira un gros coup de jeune avec la création, dans la maison mitoyenne acquise par la commune, de locaux confortables et réglementaires pour nos soldats du feu et secouristes dévoués.



Par ailleurs, après avoir approuvé les donations des **biens menaçant ruine situés sur la place de la mairie** le 23 mai dernier, le Conseil municipal devra dans les prochains mois lancer l'étude relative à la démolition desdits immeubles et réfléchir à l'aménagement de ce nouvel espace créé au cœur même du village.

Autre opération d'envergure destinée à faire renaître un bâtiment imposant dans la rue centrale : la **création d'une Maison d'Assistants Maternelles** dans l'ancienne maison dite Mogavero, mitoyenne de l'actuelle boucherie. L'étude, dont le lancement a été approuvé par le Conseil municipal, est sur le point de démarrer et les travaux ne tarderont pas à suivre.



Enfin, les **bâtiments communaux situés quartier le Seuil** connaîtront une remise en état générale, débutant notamment par le remplacement de l'ensemble des huisseries et volets.

La poursuite des travaux d'amélioration des réseaux

On ne peut aujourd'hui évoquer la gestion de nos réseaux – d'eau, d'assainissement, d'éclairage public – sans penser immédiatement « développement durable et empreinte écologique ».

Je ne crois pas me tromper en disant que les réseaux comptent parmi les leviers fondamentaux destinés à limiter l'impact de l'homme sur son environnement, si bien que la santé de ce dernier dépend directement de l'état des premiers. Car une bonne gestion de ces ouvrages garantit non seulement une utilisation responsable des ressources naturelles mais également un effet raisonnable de l'activité humaine sur l'environnement.

À l'école dite de « l'écologie humaine », notre commune se classe parmi les bons élèves, essentiellement grâce à la Métropole Nice Côte d'Azur, à laquelle elle a délégué ses compétences en matière d'eau, d'assainissement et d'éclairage public.



Ainsi, la pose des compteurs individuels d'alimentation en eau potable, imposée par la législation en vigueur et destinée à responsabiliser le consommateur tout en établissant un système de facturation plus équitable, s'est achevée récemment.

De même, voilà plusieurs années que la municipalité a planifié une vaste opération d'extension du réseau collectif d'assainissement dans les zones qui y sont éligibles, afin d'optimiser le traitement des eaux usées et de lutter contre d'éventuelles pollutions dues à des équipements individuels obsolètes.



C'est dans ce cadre qu'à l'instar des habitants de Pélasque, les résidents des **quartiers Caïrou-Baronne-Terron-Vilette** bénéficieront d'un **raccordement au réseau public d'assainissement**.



La première tranche des travaux débutera dans les semaines à venir quartiers les Casernes – La Fontaine – Libaguet.

Elle consistera à mettre en place la conduite principale qui servira de base à l'extension future de la desserte des quartiers Caïrou – Baronne – Terron – Vilette.

L'optimisation du stationnement au village et dans les hameaux

Nous l'avons tous constaté : ces dernières années, le paysage urbain communal s'est modifié et cela n'est nullement dû au hasard. De nouvelles familles s'installent au village, les hameaux se repeuplent, sur l'ensemble de notre territoire des maisons inhabitées depuis des décennies renaissent.

Bref, notre commune revit, mute, s'adapte et son parc de stationnement doit lui aussi nécessairement évoluer. L'enjeu est de taille car le sujet impacte directement la qualité de votre milieu de vie et la vitalité économique de notre village à long terme.

Nous en avons fait l'expérience lors des derniers travaux réalisés sur la place des Tilleuls : un parc de stationnement inefficace entraîne une baisse de l'activité commerciale.

La municipalité a pris acte de cet état de fait ; tout d'abord, en ouvrant l'espace situé sous le préau de l'ancienne école au stationnement de jour, puis, en menant une réflexion plus approfondie sur l'aménagement de notre territoire et de ses trames urbaines.

À l'issue de ce travail, plusieurs projets ont vu ou verront très prochainement le jour.



➤ Au village, tout d'abord :

L'aménagement du terrain communal réalisé sur le **site du Mirail** ces dernières semaines a permis la **création d'un parking** dont les emplacements sont proposés à la location.

L'AVSAD et certaines entreprises lantosquoises, dont les véhicules occupaient les parkings situés au cœur du village, ont d'ores et déjà souscrit à cette proposition.

Et le bilan est indéniablement positif : près d'une vingtaine de places de stationnement ont été libérées au bénéfice des riverains ou des visiteurs.

De plus, le **déplacement du service de tri postal sur le site de la Plâtrière**, programmé pour les prochains mois, permettra un désengorgement des parkings de la rue du Pont. Les emplacements occupés par ces véhicules professionnels profiteront alors aux résidents et aux touristes, notamment aux férus de via-ferrata.

Enfin, en vue de favoriser l'activité de nos commerces de proximité, dont je ne manque jamais de faire l'éloge, la municipalité a décidé de créer plusieurs arrêts-minute : trois à proximité de la Poste, deux en sortie du village et deux sur la route du Baous.



➤ Dans les hameaux, également :

À la Vilette et à Saint-Colomban, la commune a procédé à des acquisitions foncières qui lui permettront d'aménager des parkings destinés à faciliter la vie d'une population à l'année, qui ne cesse de grandir.

Parallèlement à l'amélioration de nos conditions de stationnement, la qualité de notre voirie routière sera renforcée dans le cadre d'une **vaste opération de goudronnage menée sur Pélasque, Saint-Colomban et Loda**, durant l'été.

Un petit mot sur le PLUm...

Avant de conclure, je souhaiterais vous faire part de l'état de la procédure d'adoption du **Plan Local d'Urbanisme métropolitain** (PLUm).

Le document approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal a fait l'objet de **l'enquête publique telle que je vous l'avais annoncée** dans ma dernière lettre.

Certains d'entre vous ont consulté les documents d'urbanisme et ont consigné leur avis sur le registre prévu à cet effet. Le dossier entre maintenant dans sa dernière phase, à savoir celle de l'approbation du document par le Conseil métropolitain après rapport et conclusions motivés de la commission d'enquête.



POUR CONCLURE...

Vous l'aurez compris, **l'avenir immédiat de notre commune** s'annonce chargé en réalisations qui démontrent combien vos élus ont à cœur de travailler pour votre bien-être, votre confort de vie et votre sécurité.

Lantosque demeure résolument une commune vivante, où il fait bon vivre. Et cette réussite est le résultat de notre travail, de vos encouragements et de votre confiance. J'en veux pour preuve le succès des initiatives citoyennes génératrices de lien social que l'on peut voir fleurir de-ci, de-là, sur notre territoire et notamment cette idée formidable lancée par un habitant du quartier Pivol, qui a souhaité organiser des cours d'initiation à l'informatique pour tous.

Comme de coutume, je vous invite à soutenir nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, acteurs essentiels de notre tissu social et économique.

Avant de terminer mon propos, je remercierai le Conseil municipal pour sa confiance et son dévouement, le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur ainsi que les services afférents pour leur soutien. Car les liens étroits tissés au fil des années avec cet ensemble d'acteurs fondamentaux pour le développement de nos territoires nous permettent de voir aboutir les projets que nous avons rêvés.

Soucieux de cultiver la relation privilégiée qui nous unit, je vous rendrai à nouveau visite dans vos quartiers au cours des prochaines semaines. J'aurai également beaucoup de plaisir à vous rencontrer lors des manifestations estivales à venir afin de partager cette convivialité, cette complicité, cette amitié qui nourrissent la qualité de la vie en milieu rural.

Jean Thaon

Maire de Lantosque

Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur

*Je reste à votre écoute
et à votre disposition*

